

RENSEIGNEMENTS

SUR LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL.

Organisation générale de la Société.

La Société de St-Vincent de Paul, fondée en 1833 par quelques jeunes étudiants de Paris, est maintenant répandue dans le monde entier. Elle se compose de *Conférences*, dirigées par des *Conseils Particuliers* des *Conseils Supérieurs* et un *Conseil Général* dont le siège est à Paris.

Une conférence de la St-Vincent de Paul est une réunion de plusieurs membres ayant à leur tête un président et se réunissant une fois par semaine pour gérer les affaires de la Société.

Lorsque dans une ville plusieurs conférences sont établies, elles sont réunies, et gouvernés par un Conseil Particulier qui se compose d'un président et des présidents et vice-présidents des diverses conférences.

Le Conseil Supérieur a sous son contrôle plusieurs Conseils Particuliers, et correspond avec le Conseil Général de Paris qui dirige toutes les affaires de la Société.

Fondée à Québec en 1846, la Société de St-Vincent de Paul y compte environ neuf cents membres actifs répartis dans quinze conférences gouvernées par un Conseil Particulier et soumises au Conseil Particulier et soumises au Conseil Supérieur de toute la Puisseance du Canada, dont le siège est à Québec.